



## 44<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Dialogue interactif avec la Haute Commissaire

#### Intervention du Luxembourg

30 juin 2020

Madame la Présidente,

Ma délégation s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie Madame la Haute-Commissaire pour son rapport.

Nous partageons son inquiétude devant les discriminations contre des minorités observées dans le contexte de la pandémie de COVID-19, notamment au **Sri Lanka**, en **Inde et au Pakistan**. Nous sommes aussi préoccupés par les intimidations contre des journalistes et défenseurs des droits humains dont la Haute-Commissaire a fait état en **Russie, en Chine, au Kosovo** et au **Nicaragua**, de même que des restrictions de l'espace civique en **Egypte** ou au **Salvador**. Comme Madame Bachelet, nous sommes préoccupés par l'« infodémie » qui se propage dans beaucoup de pays.

La crise sanitaire déclenchée par la pandémie de COVID-19 s'accompagne d'une récession économique sans précédent et d'une crise alimentaire mondiale. Ces crises multiples risquent d'affecter les droits humains. Pour cette raison, nous devons redoubler d'efforts pour protéger les droits humains universels et indivisibles : les droits économiques, sociaux et culturels et les droits civils et politiques.

Nous avons vu des manifestations pacifiques dans de nombreux pays exigeant le respect des droits humains et de la dignité humaine. Le Luxembourg assure la Haute-Commissaire de son plein soutien et se joint à son appel pour construire, conformément à l'objectif 16 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, une société mondiale plus paisible, plus inclusive et plus juste.

Je vous remercie.